

■ Description de la formation :

Objectifs pédagogiques du tronc commun

- Appliquer l'embryologie et l'anatomie à la compréhension des affections audio-vestibulaires
- Savoir interpréter l'imagerie normale et anormale du système audio-vestibulaire
- Connaître la physiologie de l'audition
- Apprendre et pratiquer l'audiométrie/pièges à éviter
- Connaître les spécificités du diagnostic audiologique chez le nourrisson
- Connaître les spécificités du diagnostic audiologique chez l'enfant et l'adolescent
- Savoir quand suspecter et comment diagnostiquer un trouble central de l'audition
- Connaître les spécificités du diagnostic audiologique chez le sujet âgé
- Connaître les spécificités de la surveillance audiologique dans le cadre des maladies professionnelles
- Connaître les techniques d'exploration de la fonction endo-cochléaire (otoémissions acoustiques, produits de distorsion acoustique, recherche et mesure d'hydrops labyrinthique)
- Réaliser un enregistrement de potentiels évoqués auditifs : comprendre les techniques de réalisation / savoir identifier les erreurs et artefacts/ les variantes: clicks, tone burst, speech & ASSR: comment les utiliser et interpréter
- Savoir reconnaître synaptopathie et neuropathie auditive
- Savoir prendre en charge la surdité de l'adulte en fonction de l'âge et de la perte auditive
- Savoir prendre en charge la surdité brusque de l'adulte
- Savoir prendre en charge les acouphènes
- Connaître les atteintes audio-vestibulaires dans les maladies systémiques
- Connaître les atteintes audio-vestibulaires syndromiques
- Savoir rechercher les facteurs héréditaires des atteintes audio-vestibulaires
- Comprendre la génétique et les mécanismes physiopathologiques des atteintes auditives et des atteintes vestibulaires
- Comprendre les mécanismes d'une 3eme fenêtre et connaître les causes des surdités de transmission de l'oreille interne
- Savoir ce qu'attend le chirurgien du bilan audiologique
- Connaître la physiologie vestibulaire
- Connaître les conséquences du déficit vestibulaire unilatéral
- Connaître les conséquences du déficit vestibulaire bilatéral
- Comprendre les répercussions cognitives des troubles vestibulaires
- Reconnaître les conséquences développementales du déficit vestibulaire complet chez l'enfant
- Connaître la physiopathologie de la maladie de Ménière , le diagnostic et la prise en charge
- Connaître la physiopathologie des vertiges positionnels (les simples et les compliqués)
- Savoir examiner, classifier et traiter un vertige positionnel paroxystique bénin
- Reconnaître les vertiges d'origine otolithique
- Reconnaître les vertiges d'origine fonctionnelle
- Savoir reconnaître les troubles ophtalmologiques responsables de vertiges
- Savoir identifier les causes traumatiques de vertiges
- Connaître les affections mixtes audiovestibulaires (hors Menière)
- Connaître les causes centrales de vertiges
- Savoir identifier les nystagmus et les mouvements oculaires anormaux
- Savoir incriminer la migraine comme cause de vertiges (migraine vestibulaire)
- Classifier les étiologies des troubles vestibulaires en fonction de l'âge. adultes, enfants, personnes âgées
- Connaître les atteintes audio-vestibulaires d'origine génétique et leurs mécanismes pathogéniques
- Connaître les conséquences audio-vestibulaires de l'infection materno-fœtale à CMV
- Comprendre les mécanismes de compensation vestibulaire
- Savoir quelles explorations vestibulaires pratiquer en ville
- Connaître les principes de la rééducation vestibulaire et des troubles de l'équilibre
- Savoir quels conseils de rééducation donner à la maison pour un déficit unilatéral, pour un déficit complet bilatéral (adulte et enfant)
- Savoir ce qu'attend le chirurgien du bilan vestibulaire
- Connaître les indications chirurgicales dans les pathologies audio-vestibulaires
- Etre informé(e) des innovations thérapeutiques (thérapie génique et cellulaire, pharmacologie des vertiges, amélioration des implants cochléaires, entraînements auditifs, serious games, implants vestibulaires et substitution sensorielle).

Objectifs spécifiques au Module Optionnel Audiologie

- Maîtriser les différentes techniques d'audiométrie
- Savoir tester l'audition des bébés
- Savoir faire un audiogramme à un enfant et à un adolescent
- Savoir tester l'audition des sujets âgés
- Savoir réaliser un bilan d'audition centrale
- Savoir mesurer la fonction endo-cochléaire
- Maîtriser les différentes techniques de potentiels évoqués auditifs
- Savoir mettre en évidence une neuropathie auditive
- Connaître la place des explorations objectives de l'audition centrale dans les affections neurologiques
- Savoir prendre en charge la surdité en EHPAD
- Savoir mesurer un acouphène
- Savoir mettre en place une thérapie sonore chez un patient acouphénique

Objectifs spécifiques au Module Optionnel Vestibule

- Savoir réaliser un examen clinique otoneurologique chez l'adulte
- Savoir réaliser un examen clinique otoneurologique chez l'enfant
- Savoir faire un test d'Halmagyi dans les plans des canaux semi-circulaires antérieur, postérieur et latéral, et connaître les différentes techniques de VHIT
- Apprendre et pratiquer les explorations vestibulaires pour la fonction canalaire : examen des basses, moyennes et hautes vitesses vestibulaires
- Apprendre et pratiquer les explorations vestibulaires pour la fonction otolithique (cVEMP en conduction aérienne et osseuse, oVEMP)
- Savoir réaliser une évaluation de l'équilibre statique et dynamique
- Savoir adapter une rééducation vestibulaire en fonction de l'origine des troubles de l'équilibre
- Connaître les principes de la rééducation vestibulaire et motrice chez l'enfant : évaluation du contrôle posturo-moteur, prises en charges
- Connaître les spécificités de la prise en charge des troubles vestibulaires du sujet âgé

Durée de la formation : 1 an

- Enseignement théorique : 104 heures
- Enseignement pratique : 66 heures
- Stage : 28 heures
- Autres (simulation, e learning) : depuis Lyon, possibilité de retransmission depuis l'amphithéâtre de l'HFME et les salles équipées de visuo-conférence de HEH

Le volume horaire est réparti comme suit :

1 tronc commun : 86 heures de cours théorique, 2 heures de TP, 28 heures de stage

1 Module optionnel Audiologie : 4 heures de cours théorique, 34 heures de TP

1 Module optionnel Vestibule : 14 heures de cours théorique, 30 heures de TP

L'objectif est de proposer aux médecins, audioprothésistes et kinésithérapeutes:

- une formation de référence en France sur l'évaluation clinique et paraclinique des troubles de l'audition et de l'équilibre, avec des ateliers pratiques et des stages dans les services lyonnais et parisiens reconnus pour leur expertise dans ce domaine
- des données régulièrement actualisées sur la physiopathologie et la génétique des troubles audio-vestibulaires grâce à un partenariat fort avec l'Institut de l'Audition (Directrice : Pr Christine PETIT, Paris)
- des conférences sur les sujets qui font l'actualité en audiologie et otoneurologie médicale: synaptopathies/neuropathies, troubles centraux de l'audition, 3eme fenêtre, vertiges en urgence, vertiges de l'enfant, otoneurogériatrie
- une présentation et discussion des différentes prises en charge thérapeutiques en fonction de l'âge et des étiologies, avec une ouverture sur les innovations (entraînement auditif, kinésithérapie spécifique, traitement in situ, place de la chirurgie)

Enseignement présentiel et à distance, enseignement pratique des techniques d'examen audio-vestibulaires par des instructeurs expérimentés, jeux de rôle médecin-patient notamment

Public concerné :

Après accord écrit du responsable, peuvent être admis à s'inscrire:

- Titulaires du diplôme d'état en médecine français ou étranger : ORL, Neurologues, Ophtalmologistes, Pédiatres, Gériatres, médecins généralistes
- Internes en DES de médecine ou de chirurgie
- Titulaires d'un diplôme d'audioprothésiste, de kinésithérapeute
- Titulaires d'un diplôme de psychomotricien, d'orthoptiste
- Techniciens travaillant sous la responsabilité d'un médecin ORL
- Titulaires d'un diplôme étranger de docteur en médecine, d'audiologiste, d'audioprothésiste, de kinésithérapeute ou équivalent, d'orthoptiste après examen de la lettre de candidature et du CV

L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.

Modalités d'accès :

Responsable pédagogique :

Pr Hung THAI-VAN (hthaivan@gmail.com)

Coordinateur du parcours :

Charles Alexandre Joly : charles-alexandre.joly01@chu-lyon.fr

Service d'audiologie et d'explorations otoneurologiques

Hôpital Edouard Herriot

5 place d'Arsonval 69003 Lyon

Secrétariat :

Tél : 04.72.11.05.15

Mail : mahjouba.choukri@chu-lyon.fr

Conseil pédagogique :

Dr Charlotte HAUTEFORT (Service ORL, Hôpital Lariboisière, 2 Rue Ambroise Paré, 75010 Paris)

Dr Sylvette WIENER-VACHER (Service ORL, Hôpital Robert Debré, 48 Bd Séurier, 75019 Paris)

Pr Hung THAI-VAN

Candidature : les candidats devront envoyer leur lettre de motivation, un CV et une photocopie des diplômes (attestant d'un prérequis) simultanément aux 2 adresses mails ci-dessous :

corinne.monceau@chu-lyon.fr

mahjouba.choukri@chu-lyon.fr

Informations administratives :

Université Claude Bernard Lyon 1

Bureau des DU/DIU

8 avenue Rockefeller

69373 Lyon cedex 08

formation-diplomante1@univ-lyon1.fr

Modalités d'évaluation :

- Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens. Emargement à chaque cours, TP et demi-journée de stage

- Examen écrit : 60 QCM non pondérés (tronc commun) ; 40 QCM non pondérés (module audiology) ; 40 QCM non pondérés (module vestibulométrie)

- Stage

Validation d'un tronc commun d'enseignement (tous les inscrits), d'un module d'audiologie (ORL, audioprothésistes) et d'un module de vestibulométrie (ORL, kinésithérapeutes)

Il faut obtenir la moyenne à chaque épreuve pour être déclaré admis.

1 session par an

Modalités d'évaluation :

- Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens. Emargement à chaque cours, TP et demi-journée de stage

- Examen écrit : 60 QCM non pondérés (tronc commun) ; 40 QCM non pondérés (module audiologie) ; 40 QCM non pondérés (module vestibulométrie)

- Stage

Validation d'un tronc commun d'enseignement (tous les inscrits), d'un module d'audiologie (ORL, audioprothésistes) et d'un module de vestibulométrie (ORL, kinésithérapeutes)

Il faut obtenir la moyenne à chaque épreuve pour être déclaré admis.

1 session par an

Session de la formation :

Date de début : 14/11/2025 Date de fin : 11/04/2026

Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :

HUNG THAI-VAN : hthaivan@gmail.com , 0472110503

Contact scolarité (inscription) :

Gestionnaire 1 : formation-diplomante1@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :

Gestionnaire 1 : formation-diplomante1@univ-lyon1.fr

Tarifs :

Si prise en charge individuelle : 1850 € par an

Si prise en charge employeur : 1850 € par an